



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-114495>

Département(s) de publication : **29**

Annonce n° **25-114495**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : Département du Finistère

Forme juridique de l'acheteur : Autorité publique centrale

Activité du pouvoir adjudicateur : Services d'administration générale

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : Exploitation des installations de chauffage, de climatisation, de ventilation avec secours (groupe électrogène), de production d'eau chaude sanitaire des bâtiments du conseil départemental du Finistère (4 lots)

Description : La consultation est décomposée en 4 lots : détails des lots indiqués dans le présent avis et à l'article 3 du Règlement de consultation. Selon les lots, le titulaire assurera les prestations suivantes : assurera • PRESTATIONS P1 : la fourniture de combustible (fuel-oil Domestique, propane, bois pellets) sur certains sites • PRESTATIONS P2 : la conduite, l'entretien et la surveillance (horaires bureau ou 24H/24H, 7J/7J en fonction des installations), des installations thermiques avec production d'eau chaude sanitaire, chauffage, ventilation, climatisation, secours • PRESTATIONS P3 : la garantie totale du matériel hors travaux programmés, • PRESTATIONS P5 : la réalisation de prestations complémentaires

Identifiant de la procédure : 2011cd51-7c49-4dd4-bb9c-4173e06f200f

Identifiant interne : 2025DBSGEXPLOITCHAUF

Type de procédure : Ouverte

La procédure est accélérée : non

2.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv) : 50721000 Mise en état d'exploitation d'installations de chauffage

2.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Finistère (FRH02)

Pays : France

Informations complémentaires : La forme principale retenue pour l'exécution du contrat est un accord-cadre mono-attributaire en application des articles R2162-2, R2162-4 2° et R2162-13 à R2162-14 du Code de la commande publique. La forme varie selon les éléments du contrat et comprendra selon les lots : • Un volet dit marché ordinaire à prix unitaires pour la prestation P1 ; • Un volet dit marché ordinaire à prix forfaitaires pour les prestations P2 et P3 ; • Un volet à bons de commande à prix unitaires sans minimum et avec maximum pour la prestation P5. Détails à l'article 3 du Règlement de consultation L'insertion est une condition d'exécution pour les lot 1 ; 2 et 3 : une partie de la réalisation de la prestation doit être confiée à du personnel en insertion. Un taux d'insertion annoncé dans le cahier des clauses particulières du Conseil Départemental du Finistère sert à déterminer le nombre d'heures d'insertion à respecter sur la durée totale d'exécution du marché. Ce nombre d'heures représente un minimum à respecter, le candidat peut proposer davantage d'heures : • 1085 heures pour le lot n° 1 ; • 2205 heures pour le lot n° 2 ; • 1470 heures pour le lot n° 3 Les heures supplémentaires proposées par les entreprises pour chaque lot seront valorisées au regard d'une échelle de points.

2.1.3 Valeur

Valeur maximale de l'accord-cadre : 4,000,000 Euro

2.1.4 Informations générales

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

2.1.5 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Nombre maximal de lots pour lesquels un soumissionnaire peut présenter une offre : 4

Conditions du marché :

Nombre maximal de lots pouvant être attribués à un soumissionnaire dans le cadre de marchés : 4

2.1.6 Motifs d'exclusion

Sources des motifs d'exclusion : Avis

Motifs d'exclusion purement nationaux :

Section 5 - Lot

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0001

Titre : Exploitation des installations complexes y compris installations de secours avec groupe électrogène

Description : Accord cadre

Identifiant interne : Lot 1

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 50721000 Mise en état d'exploitation d'installations de chauffage

5.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Finistère (FRH02)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Durée : 5 An

5.1.5 Valeur

Valeur maximale de l'accord-cadre : 800,000 Euro

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Le marché en question convient aussi aux petites et moyennes entreprises (PME) : oui

Informations complémentaires : Critères de jugement indiqués à l'article 4 du RC

5.1.11 Documents de marché

Adresse des documents de marché : <https://marches.megalis.bretagne.bzh>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://marches.megalis.bretagne.bzh>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 01/12/2025 à 12:00

Date limite de validité de l'offre : 120 Jour

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : non

Le paiement en ligne sera utilisé : non

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Nombre maximal de participants : 100

Justification de la durée de l'accord-cadre : La durée des prestations P1 ; P2 et P3 est fixée à 5 ans à compter du 1er juillet 2026 et s'achèvera le 30 juin 2031. La durée des prestations P5 est fixée à 4 ans à compter du 1er janvier 2027 et s'achèvera le 31 décembre 2030 Il s'agit de la période dans laquelle peuvent être émis les bons de commande.

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : Greffe du Tribunal administratif de Rennes

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Rennes

Informations relatives aux délais de recours : - Référé précontractuel avant la signature du contrat (articles L.551-1 à 12 du Code de Justice Administrative) ; - Référé contractuel après la signature du contrat, dans les 31 jours qui suivent la publication de l'avis d'attribution du contrat, ou, à défaut d'un tel avis, dans les six mois qui suivent la date de conclusion de celui-ci (dans les conditions décrites aux articles L.551-13 à 23 du même code) ; - soit d'un recours en contestation de la validité du contrat, conformément à la décision du Conseil d'Etat du 4 avril 2014 n°358994 "Tarn et Garonne", dans un délai de 2 mois à compter de la publication de l'avis d'attribution ou à défaut de toute autre mesure de publicité concernant la conclusion du contrat. Les recours doivent être adressés à : Tribunal administratif de Rennes 3 contour de la Motte 35044 Rennes Téléphone : 0223212828 Courriel : greffe.ta-rennes@juradm.fr Site internet : <http://rennes.tribunal-administratif.fr>

5.1 Voies et délais de recours Les recours ouverts aux candidats sont les suivants : - Référé précontractuel avant la signature du contrat (articles L.551-1 à 12 du Code de Justice Administrative) ; - Référé contractuel après la signature du contrat, dans les 31 jours qui suivent la publication de l'avis d'attribution du contrat, ou, à défaut d'un tel avis, dans les six mois qui suivent la date de conclusion de celui-ci (dans les conditions décrites aux articles L.551-13 à 23 du même code) ; - soit d'un recours en contestation de la validité du contrat, conformément à la décision du Conseil d'Etat du 4 avril 2014 n°358994 "Tarn et Garonne", dans un délai de 2 mois à compter de la publication de l'avis d'attribution ou à défaut de toute autre mesure de publicité concernant la conclusion du contrat. Les recours doivent être adressés à : Tribunal administratif de Rennes 3 contour de la Motte 35044 Rennes Téléphone : 0223212828 Courriel : greffe.ta-rennes@juradm.fr Site internet : <http://rennes.tribunal-administratif.fr>

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0002

Titre : Exploitation des installations du secteur nord (hors installations complexes)

Description : Accord cadre

Identifiant interne : Lot 2

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 50721000 Mise en état d'exploitation d'installations de chauffage

5.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Finistère (FRH02)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Durée : 5 An

5.1.5 Valeur

Valeur maximale de l'accord-cadre : 2,200,000 Euro

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Le marché en question convient aussi aux petites et moyennes entreprises (PME) : oui

Informations complémentaires : Critères de jugement indiqués à l'article 4 du RC

5.1.11 Documents de marché

Adresse des documents de marché : <https://marches.megalis.bretagne.bzh>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://marches.megalis.bretagne.bzh>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 01/12/2025 à 12:00

Date limite de validité de l'offre : 120 Jour

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : non

Le paiement en ligne sera utilisé : non

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Nombre maximal de participants : 100

Justification de la durée de l'accord-cadre : La durée des prestations P1 ; P2 et P3 est fixée à 5 ans à compter du 1er juillet 2026 et s'achèvera le 30 juin 2031. La durée des prestations P5 est fixée à 4 ans à compter du 1er janvier 2027 et s'achèvera le 31 décembre 2030 Il s'agit de la période dans laquelle peuvent être émis les bons de commande.

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : Greffe du Tribunal administratif de Rennes

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Rennes

Informations relatives aux délais de recours : - Référé précontractuel avant la signature du contrat (articles L.551-1 à 12 du Code de Justice Administrative) ; - Référé contractuel après la signature du contrat, dans les 31 jours qui suivent la publication de l'avis d'attribution du contrat, ou, à défaut d'un tel avis, dans les six mois qui suivent la date de conclusion de celui-ci (dans les conditions décrites aux articles L.551-13 à 23 du même code) ; - soit d'un recours en contestation de la validité du contrat, conformément à la décision du Conseil d'Etat du 4 avril 2014 n°358994 "Tarn et Garonne", dans un délai de 2 mois à compter de la publication de l'avis d'attribution ou à défaut de toute autre mesure de publicité concernant la conclusion du contrat. Les recours doivent être adressés à : Tribunal administratif de Rennes 3 contour de la Motte 35044 Rennes Téléphone : 0223212828 Courriel : greffe.ta-rennes@juradm.fr Site internet : <http://rennes.tribunal-administratif.fr>

5.1 Voies et délais de recours Les recours ouverts aux candidats sont les suivants : - Référé précontractuel avant la signature du contrat (articles L.551-1 à 12 du Code de Justice Administrative) ; - Référé contractuel après la signature du contrat, dans les 31 jours qui suivent la publication de l'avis d'attribution du contrat, ou, à défaut d'un tel avis, dans les six mois qui suivent la date de conclusion de celui-ci (dans les conditions décrites aux articles L.551-13 à 23 du même code) ; - soit d'un recours en contestation de la validité du contrat, conformément à la décision du Conseil d'Etat du 4 avril 2014 n°358994 "Tarn et Garonne", dans un délai de 2 mois à compter de la publication de l'avis d'attribution ou à défaut de toute autre mesure de publicité concernant la conclusion du contrat. Les recours doivent être adressés à : Tribunal administratif de Rennes 3 contour de la Motte 35044 Rennes Téléphone : 0223212828 Courriel : greffe.ta-rennes@juradm.fr Site internet : <http://rennes.tribunal-administratif.fr>

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0003

Titre : Exploitation des installations du secteur sud (hors installations complexes)

Description : Accord cadre

Identifiant interne : Lot 3

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 50721000 Mise en état d'exploitation d'installations de chauffage

5.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Finistère (FRH02)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Durée : 5 An

5.1.5 Valeur

Valeur maximale de l'accord-cadre : 920,000 Euro

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Le marché en question convient aussi aux petites et moyennes entreprises (PME) : oui

Informations complémentaires : Critères de jugement indiqués à l'article 4 du RC

5.1.11 Documents de marché

Adresse des documents de marché : <https://marches.megalis.bretagne.bzh>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://marches.megalis.bretagne.bzh>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 01/12/2025 à 12:00

Date limite de validité de l'offre : 120 Jour

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :

Non

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : non

Le paiement en ligne sera utilisé : non

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Nombre maximal de participants : 100

Justification de la durée de l'accord-cadre : La durée des prestations P1 ; P2 et P3 est fixée à 5 ans à compter du 1er juillet 2026 et s'achèvera le 30 juin 2031. La durée des prestations P5 est fixée à 4 ans à compter du 1er janvier 2027 et s'achèvera le 31 décembre 2030 Il s'agit de la période dans laquelle peuvent être émis les bons de commande.

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : Greffe du Tribunal administratif de Rennes

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Rennes

Informations relatives aux délais de recours : - Référé précontractuel avant la signature du contrat (articles L.551-1 à 12 du Code de Justice Administrative) ; - Référé contractuel après la signature du contrat, dans les 31 jours qui suivent la publication de l'avis d'attribution du contrat, ou, à défaut d'un tel avis, dans les six mois qui suivent la date de conclusion de celui-ci (dans les conditions décrites aux articles L.551-13 à 23 du même code) ; - soit d'un recours en contestation de la validité du contrat, conformément à la décision du Conseil d'Etat du 4 avril 2014 n°358994 "Tarn et Garonne", dans un délai de 2 mois à compter de la publication de l'avis d'attribution ou à défaut de toute autre mesure de publicité concernant la conclusion du contrat. Les recours doivent être adressés à : Tribunal administratif de Rennes 3 contour de la Motte 35044 Rennes Téléphone : 0223212828 Courriel : greffe.ta-rennes@juradm.fr Site internet : <http://rennes.tribunal-administratif.fr> 5.1 Voies et délais de recours Les recours ouverts aux candidats sont les suivants : - Référé précontractuel avant la signature du contrat (articles L.551-1 à 12 du Code de Justice Administrative) ; - Référé contractuel après la signature du contrat, dans les 31 jours qui suivent la publication de l'avis d'attribution du contrat, ou, à défaut d'un tel avis, dans les six mois qui suivent la date de conclusion de celui-ci (dans les conditions décrites aux articles L.551-13 à 23 du même code) ; - soit d'un recours en contestation de la validité du contrat, conformément à la décision du Conseil d'Etat du 4 avril 2014 n°358994 "Tarn et Garonne", dans un délai de 2 mois à compter de la publication de l'avis d'attribution ou à défaut de toute autre mesure de publicité concernant la conclusion du contrat. Les recours doivent être adressés à : Tribunal administratif de Rennes 3 contour de la Motte 35044 Rennes Téléphone : 0223212828 Courriel : greffe.ta-rennes@juradm.fr Site internet : <http://rennes.tribunal-administratif.fr>

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0004

Titre : Exploitation des installations pour l'AGRIACQ

Description : Accord cadre

Identifiant interne : Lot 4

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv) : 50721000 Mise en état d'exploitation d'installations de chauffage

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 65320000 Exploitation d'installations électriques

5.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Finistère (FRH02)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Durée : 5 An

5.1.5 Valeur

Valeur maximale de l'accord-cadre : 60,000 Euro

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Le marché en question convient aussi aux petites et moyennes entreprises (PME) : oui

Informations complémentaires : Critères de jugement indiqués à l'article 4 du RC

5.1.11 Documents de marché

Adresse des documents de marché : <https://marches.megalis.bretagne.bzh>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://marches.megalis.bretagne.bzh>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 01/12/2025 à 12:00

Date limite de validité de l'offre : 120 Jour

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :

Non

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : non

Le paiement en ligne sera utilisé : non

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Nombre maximal de participants : 100

Justification de la durée de l'accord-cadre : La durée des prestations P1 ; P2 et P3 est fixée à 5 ans à compter du 1er juillet 2026 et s'achèvera le 30 juin 2031. La durée des prestations P5 est fixée à 4 ans à compter du 1er janvier 2027 et s'achèvera le 31 décembre 2030 Il s'agit de la période dans laquelle peuvent être émis les bons de commande.

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : Greffe du Tribunal administratif de Rennes

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Rennes

Informations relatives aux délais de recours : - Référé précontractuel avant la signature du contrat (articles L.551-1 à 12 du Code de Justice Administrative) ; - Référé contractuel après la signature du contrat, dans les 31 jours qui suivent la publication de l'avis d'attribution du contrat, ou, à défaut d'un tel avis, dans les six mois qui suivent la date de conclusion de celui-ci (dans les conditions décrites aux articles L.551-13 à 23 du même code) ; - soit d'un recours en contestation de la validité du contrat, conformément à la décision du Conseil d'Etat du 4 avril 2014 n°358994 "Tarn et Garonne", dans un délai de 2 mois à compter de la publication de l'avis d'attribution ou à défaut de toute autre mesure de publicité concernant la conclusion du contrat. Les recours doivent être adressés à : Tribunal administratif de Rennes 3 contour de la Motte 35044 Rennes Téléphone : 0223212828 Courriel : greffe.ta-rennes@juradm.fr Site internet : <http://rennes.tribunal-administratif.fr>

5.1 Voies et délais de recours Les recours ouverts aux candidats sont les suivants : - Référé précontractuel avant la signature du contrat (articles L.551-1 à 12 du Code de Justice Administrative) ; - Référé contractuel après la signature du contrat, dans les 31 jours qui suivent la publication de l'avis d'attribution du contrat, ou, à défaut d'un tel avis, dans les six mois qui suivent la date de conclusion de celui-ci (dans les conditions décrites aux articles L.551-13 à 23 du même code) ; - soit d'un recours en contestation de la validité du contrat, conformément à la décision du Conseil d'Etat du 4 avril 2014 n°358994 "Tarn et Garonne", dans un délai de 2 mois à compter de la publication de l'avis d'attribution ou à défaut de toute autre mesure de publicité concernant la conclusion du contrat. Les recours doivent être adressés à : Tribunal

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : Département du Finistère

Numéro d'enregistrement : 22290001100016

Adresse postale : Département du Finistère 32 boulevard Duplex

Ville : Quimper cedex

Code postal : 29196

Subdivision pays (NUTS) : Finistère (FRH02)

Pays : France

Adresse électronique : SAP_PBSG@finistere.fr

Téléphone : 0298762509

Profil de l'acheteur : <https://marches.megalis.bretagne.bzh>

Rôles de cette organisation :

Acheteur

8.1 ORG-0003

Nom officiel : Tribunal administratif de Rennes

Numéro d'enregistrement : 17350005900014

Adresse postale : 3 contour de la Motte

Ville : Rennes

Code postal : 35044

Subdivision pays (NUTS) : Ille-et-Vilaine (FRH03)

Pays : France

Adresse électronique : greffe.ta-rennes@juradm.fr

Téléphone : 0223212828

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

8.1 ORG-0002

Nom officiel : Greffe du Tribunal administratif de Rennes

Numéro d'enregistrement : 17350005900014

Adresse postale : 3 contour de la Motte

Ville : Rennes

Code postal : 35044

Subdivision pays (NUTS) : Ille-et-Vilaine (FRH03)

Pays : France

Adresse électronique : greffe.ta-rennes@juradm.fr

Téléphone : 0223212828

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de médiation

Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : 6f003075-bf0d-4508-a0bd-520813393f3a - 01

Type de formulaire : Mise en concurrence

Type d'avis : Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 15/10/2025 à 09:48

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

Date d'envoi du présent avis à la publication : 15/10/2025